

PREMIERE PARTIE

GEOGRAPHIE

A PROPOS DU BOCAGE BAS-BRETON

Par D. LUCAS

Les études sur le bocage se sont multipliées ces dernières années, révélant un sujet d'une grande richesse mais aussi d'une très grande complexité. Les opinions se sont quelquefois heurtées sans qu'une conclusion générale soit venue rassembler les points de vue divergents. Il serait souhaitable que ce travail de synthèse soit mené à son terme par le laboratoire de géographie de la Faculté des Lettres de Rennes, comme il en a manifesté l'intention.

On se trouve devant la définition populaire et ancienne d'un paysage vraiment typique, à première vue simple dans la prééminence reconnue à l'arbre ; en fait — est-ce le paysage lui-même qui le veut ? — très touffu, sans directrices apparentes, comme terré dans ses secrets. Dans les dénominations régionales à référence végétale, les données naturelles sont en effet flottantes, variables selon les temps et les lieux, sujettes à l'action de l'homme qui les a en proportions diverses, associées à son existence. Sans négliger les facteurs physiques avec lesquels l'homme a dû composer, il faut se pénétrer dès l'abord de cette idée que c'est là un paysage construit, un fait de géographie humaine, produit de convergences de tous ordres, et que le problème à éclaircir est, en définitive, celui du constructeur.

L'extension du bocage est telle d'autre part qu'il doit présenter de nombreuses variantes ; lorsque certains auteurs parlent du bocage péri-gourdin et d'autres du bocage finistérien, on peut douter qu'il s'agisse de termes semblables. M. Guilcher a eu raison de mettre en garde contre des généralisations hâtives.

On peut aussi se demander si le phénomène peut être étudié avec profit dans le Finistère où son extension est limitée et sa forme vraisemblablement altérée avec cette restriction pourtant que c'est dans les marges frontalières que les mobiles humains qui ont présidé à son édification ont le plus de chances d'avoir gardé leur actualité, et que les facteurs d'extension ou de régression y trahissent le mieux leur sensibilité. La carte du bocage — ou des bocages — que l'on attend, sera à ce point de vue un document bien intéressant.

On est porté à confondre — je parle sans doute en Finistérien — deux éléments qu'il faudrait distinguer soigneusement : la clôture et son couronnement végétal. Ces deux éléments ne coïncident pas exactement ; s'ils se superposent dans la plupart des cas, on peut voir sur nos côtes la clôture subsister seule ; sur nos landes la part de la végétation est secondaire ; dans nos prairies, par contre, la clôture se dissout et le bocage n'est plus que haie. Ce que la carte future fera probablement valoir est que le bocage, dans sa définition stricte de fait végétal, n'est qu'une des formes prises par le fait plus large et plus fondamental de l'enclosure ; qu'il n'est donc qu'un problème annexe et qu'en somme, pour y voir clair, il faut, en ce qui nous concerne, commencer par déboiser le talus.

LA CLÔTURE.

Dans la région qui m'est familière, la clôture est en terre. Le muron de pierres sèches n'est utilisé qu'à défaut et dès qu'un peu de terre peut être prélevée à la parcelle, même sur l'Arée, même à l'aplomb des falaises, ses grosses mottes gazonnées coiffent le caillou. Le mur de terre serait-il en réalité plus résistant ? Serait-il plus facile et plus rapide à dresser ? Par rapport aux murettes méditerranéennes, il est en tout cas typique des sols continus des zones atlantiques.

Mais pourquoi, dans ces pays verts, ne pas se contenter de la haie ? C'est, me semble-t-il, ce qui se produit dans les plaines bordières du Massif Armoricaïn. Dans notre région, on a dû estimer la solution insuffisante et on a renforcé la haie par une levée de terre. Quand on considère l'effort extraordinaire que représente l'érection d'une pareille architecture, on se doit d'en rechercher les motifs impérieux.

Une raison en serait peut-être que la végétation bretonne était déjà trop maigre sur un sol plus pauvre et de croissance trop irrégulière pour constituer un barrage sans lacune. Il y aurait déjà, dans nos talus, comme une constatation d'insuffisance à laquelle on a pallié par un surcroît de travail. C'est aussi reconnaître que nous serions sur les confins du vrai bocage et que nous n'en posséderions qu'un terme ultime (pénarbédien).

Il me semble aussi qu'il faut envisager les conditions dictées par le relief. Rares sont les champs qui ne sont pas en pente ; la pente, si elle n'est pas excessive, est même un élément favorable : le talus retient alors la terre, ce que la haie ne ferait pas. Sur nos champs les plus anciennement cultivés, les talus à demi enfouis finissent en « rideaux ». Dans les prairies, par contre, le talus, s'il y en a eu, fond sans inconvénient sur place. Il y a donc bien une topographie bocagère.

Tous les facteurs naturels, climatiques, topographique — pédologiques aussi par conséquent — botaniques bien entendu, ont pu avoir joué dans la mesure où ils ont conduit à la formule agricole qui batira le bocage.

Si les champagnes se sont orientées autrement, n'est-ce pas que sur ces plaines continues et sèches l'économie a pu être basée sur la production intensive des céréales ? Alors que dans nos pays coupes, humides et de sol acide, la médiocrité des moissons ne pouvait autoriser l'abandon des recettes d'appoint. Dans le cercle mesuré d'une polyculture de subsistance, l'élevage est toujours demeuré une ressource indispensable et il a exigé sa place. Les bois disparus, les landes n'ont offert que de maigres pâtures ; les prés, au fond des ravins étroits, sont des fondrières peu accessibles et de faible rapport ; les bêtes se sont rabattues sur les champs, champs souvent en friche au demeurant, qui dans l'ancien temps ne se distinguaient de la lande que par des labours plus fréquents. La rotation de la jachère a ainsi entraîné l'obligation de clore les parcelles, chaque parcelle. Close entre ses talus et fermée par sa barrière de bois, elle sera tour à tour champ travaillé à l'abri du vagabondage des bestiaux — y compris celui de « la vache du voisin » pour reprendre l'expression de Barrois — et pâture temporaire où les troupeaux pourront être lâchés sans surveillance. Le mur de terre dresse à hauteur voulue retient le bétail sur un pâturage médiocre plus sûrement que ne le ferait la haie. Peut-être même faudrait-il songer davantage au mouton, si répandu autrefois (voire au porc ?). Qui n'a souvenir de ces longues heures passées à tenir la vache à la cordelle le long de l'orée du champ depuis que la disparition de la jachère a réduit le pacage à une étroite bande gazonnée ? Dans un pays de polyculture où le calendrier agricole diversifié ne favorise ni un emploi du temps régulier, ni une spécialisation du personnel, le pacage individuel est une sujétion gênante : le bocage clos en dispensait. Le bocage est le décor normal de la polyculture.

J'entends bien l'objection : polyculture, soit, mais à prédominance d'élevage. M. Aubert n'accorde la qualification de bocage qu'aux pays d'herbe, coupés de haies d'arbres. Pour lui, la Basse-Bretagne, pays de

champs, n'a pas de vrai bocage. Il a bien partiellement raison ; il n'y avait déjà pas tant d'arbres, l'herbe disparue, l'arbre suivrait et alors, en effet, on serait le bocage ? Mais il y a loin de la régression à la disparition et le principe du bocage est toujours vivant. Car les cultures n'ont pas, comme le bocage puisqu'elles lui sont en grande partie destinées ; elles l'ont au contraire renforcé en le resserrant, donc en renforçant la nécessité du partage : c'est cette rivalité qu'il faut bien retenir. On ne comprend pas clairement pourquoi un compartimentage s'imposerait dans un pays exclusivement voué à la prairie ; le cas est très voisin de celui des plaines à blé. Chez nous, le bocage de prairie est l'un des moins caractérisés. Le fait doit exister mais doit-il être retenu comme la meilleure définition du bocage ? Ne serait-il pas la trace d'un type agraire antérieur basé sur la polyculture ?

J'en garderais surtout cette suggestion que si nous avons ajouté le talus à la haie c'est que ce qu'il y avait à défendre contre la déprédation c'était non seulement de l'herbe mais aussi des récoltes et que cela justifiait une précaution supplémentaire.



Le bocage, qui est cloisonnement, est la négation même de toute uniformité, de toute planification, de toute concentration. Par cheminement successifs, tortueux comme des chemins creux, on débouche ainsi sur cet autre aspect de la question, l'habitat. Et l'idée s'impose que — chez nous, du moins — polyculture, bocage et dispersion sont les trois termes associés d'un même complexe agraire. Il faut toujours revenir en effet aux mêmes arguments, à commencer par ceux de la géographie physique : on a eu raison de parler des effets de l'humidité, on peut s'arrêter aussi à ceux du relief. E. de Martonne avait déjà remarqué que « l'érosion fraie la route à la colonisation ». La remarque va plus loin : de l'érosion vient aussi le dessin de l'habitat. Dans la « montagne », les *bot* n'ont pas essaimé : c'est un habitat groupé de stagnation, sinon de régression. Ici, la colonisation a pullulé mais sous une forme individuelle, anarchique, du fait que les emplacements exploitables étaient discontinus. Les meilleurs sites sont aux têtes des vallons, comme l'a bien noté M. Gautier ; ils sont légion, mais ils sont infimes. La division extrême du relief borne le plus souvent leurs dimensions à celles de l'atelier familial. C'est une colonisation de clairière avec la ferme au centre, quelques champs autour, dans un cerne de landes et de prés. Dans les cas favorables, les cellules de culture peuvent être contiguës, mais souvent que de lobes minuscules encore visibles aujourd'hui dans leur cadre de végétation spontanée. Eh bien, qu'on la regarde cette ferme isolée. Sur son assise étroite, pauvre au total, mais diversifiée, elle est livrée à la polyculture et c'est aussi autour d'elle que le bocage se fait le plus dense.

Manteau de la pauvreté ? refuge de la routine ? c'est trop vite dit. Le bocage a été une adaptation consciente à un milieu sévère et un effort prolongé pour l'organiser, le corriger, l'améliorer. Il n'a été appliqué chez nous qu'aux bonnes terres. Par rapport à la lande rase de la « montagne », il est un signe de prospérité qu'Arthur Young savait apprécier. Et derrière les talus du même pays de Lamballe, le pommier aussi est venu, signe d'aisance.

Aisance relative sans doute, au prix de beaucoup d'acharnement pour un petit profit. Car dans cette colonisation dispersée, le colon ne vivait pas seuls champs voisins de sa ferme, mais aussi des friches lointaines. Or ces terres vagues, au statut incertain, furent au cours des temps envahies par une nuée de petites gens et de nécessiteux, tâcherons, ouvriers agricoles, artisans, enhardis par l'absence de cadres politiques puissants. Leur « *ty* » s'accotait au recoin du chemin, leur « *tachenn* » mordait sur la lande, et ce n'est pas seulement contre la vache de ces voisins que le paysan a poussé ses talus mais aussi contre leur faucille et leur étrépe. Il est possible que le seigneur ait donné le signal en

fermant son bois ; mais ici, la féodalité n'a pas eu la force concentrationnaire des pays de plaine. Nonobstant toutes défenses précisées — et pour cause — par les coutumes et les anciens modes de fermage, chacun a fait de son champ un « *park* » — comme chaque notable a voulu son modeste manoir : c'est le même pullulement, sorte de bocage démocratique, de venue médiocre aussi, individualiste farouche, vigilant et méfiant derrière l'armée revêche de ses têtards rangés sur les remparts rustiques.

On comprend mieux ainsi les deux faces du talus. Il a été protection et apparemment il a permis le meilleur rendement et le peuplement le plus dense du pays ; mais vu du dehors, il est aussi obstacle. Il est déjà une réaction de défense dans un pays difficile, il est la marque d'une gêne croissante et finalement une attitude passive, un recroquevillement dans des casiers hermétiques, comme un refus hostile de regarder au delà du réseau serré des branchages et après un ralentissement, un arrêt dans l'évolution, alors que selon M. Clozier les plaines de l'Est passaient librement à des modes supérieurs d'association et d'échanges. Le bocage est condamné comme la polyculture individualiste, mais après tout ce que nous avons dit, nous pensons qu'il sera difficile — et parfois dangereux — de le déraciner.

**

LA COUVERTURE VÉGÉTALE.

Revenons pour finir sous ce bocage et renversons notre question du début : si la clôture est l'élément essentiel, pourquoi l'habiller d'arbres ? Le complant est-il une preuve d'appropriation supplémentaire, à telle enseigne que les baux interdisent l'abattage des arbres ?

Est-ce un abri contre le vent, argument soutenu par M. Le Lannou ? Il est vrai qu'en bordure de la côte, où il serait le plus nécessaire, le bocage n'existe pas. C'est que les arbres ici ne peuvent croître. L'abri d'arbres y serait d'ailleurs illusoire. Mais la végétation buissonnante est utilisée au mieux et chacun a pu apprécier l'efficacité des écrans d'épines rongés par le vent de mer. Dès qu'on s'enfonce un peu dans les terres, le rideau d'arbres apparaît, serré sur les toitures, les vergers et les tas de paille. Dans l'Arrée aussi, le premier soin du *bot* est de se serrer derrière ses talus boisés.

La couverture végétale était également un parachèvement de la clôture, une haie sûre parce que perchée et faite de plantes propres à décourager l'escalade. Elle garantit en outre le mur contre les effets de la pluie en l'amortissant et en retenant la terre par les racines.

Le choix des espèces utilisées montre enfin qu'on se préoccupait du rendement en bois, dans un pays où les forêts sont rares. Il n'est pas nécessaire de se demander avec M. Poirier si ce rendement compensait la perte infligée aux récoltes, puisqu'aussi bien le principal responsable est le talus, élément fondamental jugé indispensable : il ne s'agissait plus que d'exploiter ce moindre mal. Dans le système ancien, le rendement en culture était largement interrompu par la jachère, et toutes les cultures ne souffrent pas également de l'ombre puisqu'on en est arrivé à planter des champs en pommiers. Les arbres qui s'étaleraient en largeur sont étêtés et émondés. L'ombre des arbres est très discontinue, celle des arbustes plantés serrés n'intéresse que la lisière d'herbe respectée par le labour. Les méfaits de l'ombre peuvent être flagrants dans le cas des champs en lanieres, mais cette forme n'est pas fréquente. Dans un système de polyculture tel qu'il s'imposait, le bois rendait service même s'il supposait un manque à gagner d'autre part. Sous la pression de la nécessité, l'utile prime le profitable.

Les inconvénients de ce reboisement diffus peuvent être devenus incontestables en ce qui concerne les terrains cultivés, mais il se présente comme un succès remarquable pour ce qui est des landes. Ici, le retour à la forêt commence par les talus au sol plus profond et plus sain et peut préparer un défrichement. Pris dans son ensemble, on peut l'invoquer comme une fidélité louable à une vocation forestière que les abus du pacage tendaient à détruire.

Quittant l'attitude critique pour un examen plus attentif, on doit admettre que ce bocage, dans ses nuances infinies, constitue une utilisation ingénieuse des aptitudes botaniques du milieu. Qu'il a suivi aussi, dans ses caractéristiques successives, les fluctuations de la conjoncture locale. Il y a eu d'abord le chêne, le frêne, l'orme qui ne paraissent déceler les plus vieux terroirs, avec l'if comme plan ornemental près des résidences ; le châtaignier s'y est ajouté dans les meilleurs cas. Le hêtre est rarement un arbre de bocage, mais il a pu enregistrer quelques réussites sur les terrains défrichés plus récemment, suivi ou remplacé par le peuplier. D'une manière générale, les talus des landes retournées depuis peu sont boisés de noisetiers. Seules, les terres sans valeur ont conservé leur cadre d'ajoncs et de genêts, ou même leur matelas de bruyère. Les essais patients qu'il suppose fourniraient vraisemblablement les leçons d'une précieuse expérience aux essais actuels de reboisement massif — à supposer que celui-ci ait autant de chances que le premier de s'implanter chez nous.

Et puis, ce peuplement végétal est vraiment suggestif. Il y a de riches cantons où les talus, vestiges qui ont perdu toute signification, croulent de négligence sous quelques têtards moribonds ; et le bocage de lui-même évolue vers l'openfield. Il y a par contre bien des secteurs où le bocage est dru sur des talus monumentaux autour de terres médiocres, et celui-là risque de durer longtemps encore. En dernière analyse, il témoigne de la résistance d'une nature ingrate ; l'homme a trouvé partout des limites à son défrichement, et ne pouvant exclure la végétation naturelle, il l'a intégrée à son mode d'exploitation ; elle s'est introduite dans l'intimité de la vie paysanne. Pas de grandes masses homogènes de cultures, de prairies ou de bois ; chaque ferme en possède un lot menu. Et songe-t-on qu'on les retrouve à l'échelle même du champ, puisqu'il est à la fois aire cultivée, prairie sur son pourtour et bois sur son fossé, le tout solidaire ? Chaque clairière de colonisation est morcelée en microclairières. La juxtaposition des fonctions portée jusqu'à ce point finit par prendre le sens d'une loi de nature.

Nous voici donc rassemblés, géographes et botanistes, sur un domaine commun ; les uns y retrouveront l'association ordonnée, mais inchangée, de l'originelle forêt atlantique ; les autres rechercheront la signification humaine de ce curieux avatar. La toponymie demande à être maniée avec précaution, mais ici elle est éloquent par la variété des toponymes végétaux. Le paysan a très souvent appelé sa ferme par le bocage qu'il y a créé ; il lui arrive même de lui devoir son nom.

N.D.L.R. — Nous versions telles quelles, au volumineux dossier du bocage, ces réflexions fort intéressantes de quelqu'un qui connaît bien la campagne de Basse-Bretagne. Sans doute pourrait-on objecter que dans l'Ancienne Bretagne les terres nobles pouvaient seules être closes en permanence ; que l'on a prétendu, non sans raisons, que la Champagne était primitive et populaire, le bocage aristocratique et récent. Les études du Dr Merle, dans la Gâtine de Parthenay, ont montré comment l'extension du bocage se lie à la constitution de grosses métairies, au détriment des champagnes populaires. Bouhier (Thèse d'Université, Poitiers, 1955, dactylographiée) a mis en évidence les rapports champagne-bocage-vieux systèmes de tenures sur le littoral vendéen. Et *quid* des mechous, landelles et autres openfields bretons ? *Quid* de ces bocages orientés signalés par M. A. Meynier en Bretagne ? En somme, le problème du bocage est loin d'être résolu. L'on sait quand le bocage s'est généralisé dans l'Ouest, mais on ne sait ni quand, ni comment il est né, ni quels furent ses rapports avec les terres cultivées non encloses. Les idées de M. Lucas éclairent certains aspects du problème. Avec lui, nous souhaitons la synthèse qui fera sortir du fatras des explications partielles et locales les quelques traits fondamentaux qui doivent tout de même bien exister, et qui rendraient compte de l'unité évidente d'un paysage agraire pourtant si varié dans le détail, selon les lieux dès qu'on l'analyse. (M. GAUTIER.)